

# Bulles d'inf'aux Ass Mat

N°1 JUIN 2015

## EDITO :

**BONJOUR À  
TOUTES !**

Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Nord Haute-Vienne ont le plaisir de s'associer de façon inédite pour vous adresser une lettre d'information.

Notre objectif et notre intérêt commun est de vous accompagner dans votre métier et dans l'accueil du jeune enfant. Il nous semble donc utile de créer un lien qui nous permette de communiquer, de vous informer, de répondre à vos questions et de rappeler nos missions respectives.

Voici donc le tout premier numéro de «Bulles d'inf'aux Ass Mat» né avec l'arrivée de l'été, dans lequel vous trouverez toutes sortes d'informations notamment sur vos droits à la formation, sur l'organisation géographique de vos RAM et PMI les plus proches, des témoignages, des rappels importants pour éviter les petits et gros bobos de l'été, etc....

Nous espérons que cette collaboration sera fructueuse et vous apportera des informations utiles et ludiques.

Dans l'attente du prochain numéro !...ATTENTION il arrivera dans vos boîtes mails en fin d'année.

*Vos équipes RAM et PMI du  
Nord-Haute-Vienne*

## A NOTER DANS VOS AGENDA

**Vendredi 29 mai** : Bessines, Ouverture d'un lieu d'accueil « GRAINES DE MALICE » à la MDD de Bessines. Il s'adresse à tous les enfants 0-3 ans accompagnés de leurs parents 1 vendredi / 2 entre 9h et 12h. Des activités (pâte à sel, éveil musical, livre, jeux...) sont proposés par les animatrices dans un lieu ludique et adapté.

Accueil libre et gratuit.

N'hésitez pas à en informer les parents des enfants que vous accueillez.

**MDD Bessines 6 bis av. libération 05-55-76-66-60**

**Mardi 23 juin** : Chateauponsac, Réunion PMI -RAM

## Le R.A.M. Pour Qui? Pour Quoi?

Les RAM sont présent sur le territoire depuis 2004, aujourd'hui l'ensemble du Nord du territoire est couvert, sept Relais vous ouvrent régulièrement leurs portes.

**Animer un lieu** de rencontre permettant aux parents et aux professionnels de tisser des liens sociaux en proposant :

- Des activités pour les assistantes maternelles accompagnées des enfants accueillis, pour favoriser l'éveil et la socialisation ;
- Des temps d'échanges entre les professionnels ou avec les parents, autour de réunions à thème et de moments festifs (spectacle, carnaval...)

**Organiser un lieu d'information**, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément. Le relais assistantes maternelles recense l'offre et la demande d'accueil. Il favorise pour les familles comme pour les assistantes maternelles l'accès aux droits et à une information actualisée. Il les accompagne également dans les démarches administratives. L'animatrice assure un rôle de médiation entre parents et assistantes maternelles.

**Participer à la mission d'observation** par la mise en place d'indicateurs et un travail de partenariat, le RAM obtient une vision du territoire en matière d'accueil des jeunes enfants.

**Contribuer à la professionnalisation** de l'accueil individuel. Le relais assistantes maternelles participe à la construction d'une identité professionnelle pour les assistantes maternelles, en favorisant les échanges, le partage d'expériences, en les amenant à une réflexion sur leur pratique.

### Pourquoi venez-vous au R.A.M.?

« Je viens au Relais Assistantes Maternelles depuis 10 ans, pour que les enfants reçoivent et échangent jeux, activités ect. avec d'autres enfants, et aussi pour discuter avec les nounous de contrat, recettes ... »

Nounou Roselyne G.  
de Magnac-Laval



Rencontre des assistantes maternelles, parents et enfants pour une matinée autour de Noël.



# Où nous trouver ?

## Les Petits Pieds

**Le Dorat** 3 av. Louis Ricoux  
 Permanence : Mardi et Jeudi de 13h à 17h  
 Animation : Mardi et Jeudi de 9h à 12h

P.FAYARD : 05.55.68.57.16  
 ram.bassemarche@gmail.fr

## Aline PENOT Puéricultrice

**Chateauponsac** 22 av du 8 mai 1945  
 Permanence Mercredi de 9h à 12h  
 05.55.76.30.53 aline.penot@haute-vienne.fr

## Les Bouts d'Choux

**Arnac la Poste** 4 place du champ de foire  
 Permanence : Lundi de 14h à 17h30  
 Animation : Mardi de 9h à 12h  
**Magnac-Laval** 20 rue Camille Grellier  
 Animation : Vendredi de 9h à 12h

M.ROGER : 05.55.76.12.89 - 07.87.84.79.43  
 lesboutsdchoux@wanadoo.fr

## Sandra DEJOUANNET

### Puéricultrice

**Bellac** 32 rue Vincent auriol  
 Consultations nourrissons sur RDV  
 Lundi de 13h30 à 17h

05.55.68.15.87  
 sandra.dejouannet@haute-vienne.fr

## Les P'tits Amis de Gaspar

**Chateauponsac** 16 av. de Lorraine  
 Permanence : Vendredi de 13h30 à 17h30  
 Animation : Mercredi et Vendredi de 9h à 12h

A.LABOUILLE : 05.55.60.93.18 - 06.08.51.19.57  
 ramgsp@yahoo.fr

## La Farandole

### Bellac 9 rue Chanzy

Permanence :  
 Lundi, Mardi et Jeudi  
 de 13h00 à 16h30  
 Animation : Lundi et Jeudi  
 de 9h à 12h30

**Mézière sur issoire**  
 Animation :  
 Mardi de 9h à 12h

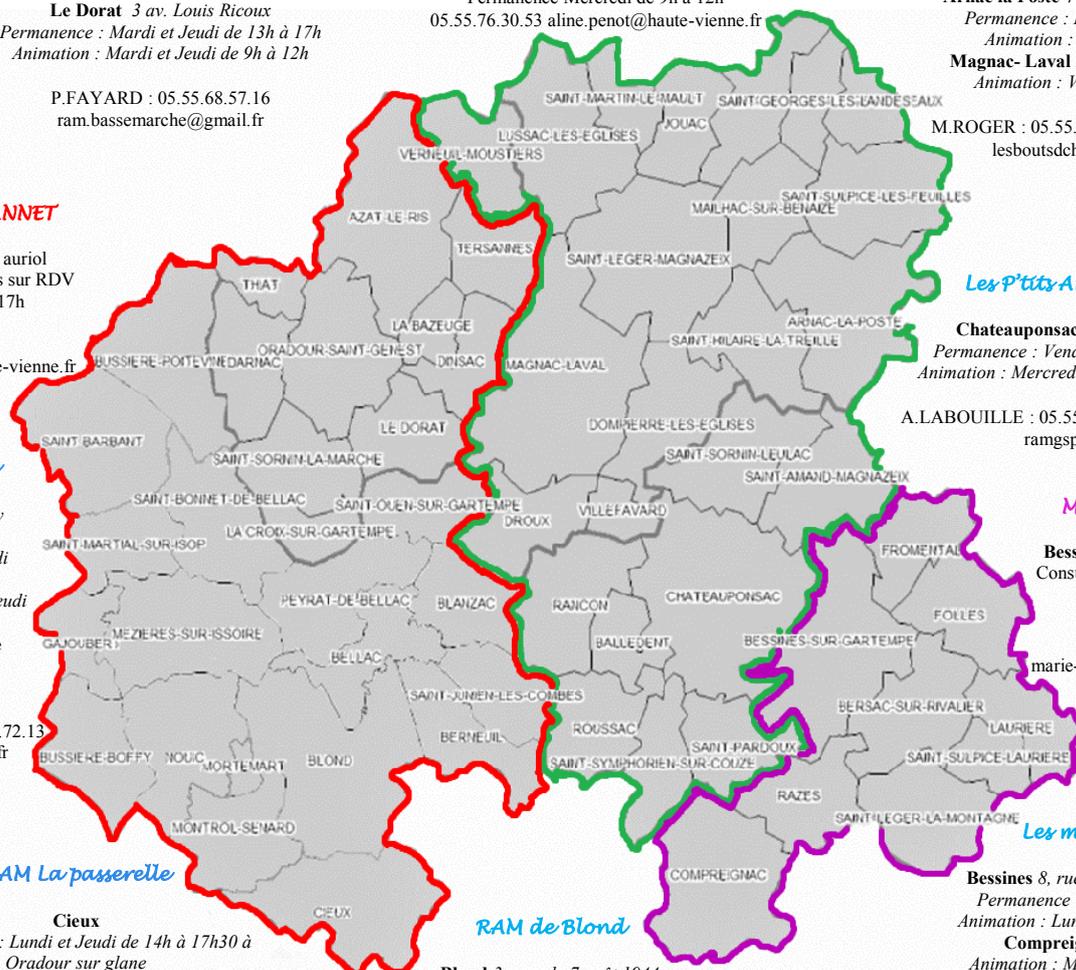
S.PERIGAUD : 05.55.68.72.13  
 ram.bellac@orange.fr

## Marie-Hélène BARGY

### Puéricultrice

**Bessines** 6 bis av. de la libération  
 Consultations nourrissons sur RDV  
 Vendredi de 9h à 12h

05.55.76.66.60  
 marie-helene.bargy@haute-vienne.fr



## RAM La passerelle

**Cieux**  
 Permanence : Lundi et Jeudi de 14h à 17h30 à  
 Oradour sur glane  
 Animation : les lundis pairs de 9h à 12h

C.RENAULT : 05.55.79.71.26  
 ram.oradour@orange.fr

## RAM de Blond

**Blond** 3a rue du 7 août 1944  
 Permanence : Lundi et vendredi de 13h30 à 17h  
 Animation : Lundi de 9h à 12h  
 P.FAYARD : 05.55.47.66.27  
 commune-blond@orange.fr

## Les mini mômes

**Bessines** 8, rue Jean-Baptiste Betout  
 Permanence : Lundi de 13h à 18h  
 Animation : Lundi et Jeudi de 9h à 12h  
**Compreignac** Montimbert  
 Animation : Mardi de 9h15 à 12h15

A.LABOUILLE : 05.55.76.26.63  
 relaxmatbess@orange.fr

## Les missions de la PMI

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) a un rôle d'accompagnement médico-psycho-social des femmes enceintes et des enfants de 0 à 6 ans.

L'équipe de PMI est constituée du médecin, de la sage-femme, de l'infirmière et des puéricultrices. Elle mène différentes actions (consultations infantiles, visites post-natales à domicile, visites de suivi des enfants plus grands, lieux d'accueil parents-enfants, bilans de santé en école maternelle...) visant à prévenir toute forme de « pathologie du lien mère-enfant », prévenir les troubles du développement et du handicap, promouvoir la santé de la mère et de l'enfant, et de proposer aux familles un accompagnement à la parentalité (écoute, conseils, soutien...). Elle a aussi un rôle au niveau de la prévention de la

maltraitance et de la protection des enfants en danger ou risquant de l'être.

Elle offre un service à toute la population du territoire, tout en agissant de façon renforcée auprès des familles en situation de précarité et de vulnérabilité psychosociale.

Une autre mission de la PMI concerne le l'agrément et le suivi des assistants maternels ou familiaux. La puéricultrice assure cette mission au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Elle instruit les premières demandes des candidats à l'agrément, en évaluant leurs motivations, leurs capacités d'organisation, éducatives et pédagogiques, de communication et de dialogue, ainsi que l'état et la sécurité de leur

logement, tout en prenant en compte la dynamique familiale.

La puéricultrice assure le suivi des assistantes maternelles à leur domicile et le renouvellement de l'agrément tous les 5 ans.

L'assistante maternelle peut faire appel à la puéricultrice si elle a besoin de conseils (développement de l'enfant, alimentation, sommeil...) ou alors lorsqu'elle rencontre un conflit avec des parents. Elle est tenue d'informer la puéricultrice de toute arrivée ou départ d'enfants par le biais de bulletins de liaison.

# LA FORMATION CONTINUE, DES DROITS ET DES AVANTAGES POUR LES SALARIÉS

## VOS OBJECTIFS :

Vous souhaitez suivre une formation pour optimiser vos compétences dans un domaine spécifique ? Bâtir un plan de carrière ? Mieux comprendre et répondre aux besoins de votre employeur ? N'hésitez pas à parler de formation avec votre celui-ci.

Les RAM sont à votre écoute et proposent régulièrement des actions de formations continues sur votre territoire. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos animatrices pour connaître les formations proposées. Des catalogues sont disponibles dans les relais ainsi que sur le site internet [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

## PLAN DE FORMATION :

La formation continue est un droit dont vous bénéficiez dès la 1ère heure travaillée. C'est automatique. Ce sont 48 heures pour les assistantes maternelles. Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées à l'extrême pour vous et votre employeur.

## VOTRE RÉMUNÉRATION :

- **Vous partez sur votre temps de travail** : grâce au plan de formation, votre salaire est maintenu.

- **Vous partez en dehors de votre temps de travail** : depuis du 1er janvier 2015, vous pouvez également utiliser le plan de formation, vous percevez une allocation égale à 3,46€ net/heure.

Pour tout départ en formation, vos frais de vie (déplacements, hôtel, restauration, sont également pris en charge).

## VOTRE DÉPART EN FORMATION :

Si vous n'avez qu'un seul employeur : informez le de votre projet de formation pour déterminer ensemble la formation qui vous intéresse, fixez les dates de formation et l'organisme qui vous conviennent. Une fois la formation retenue, votre employeur remplit le bulletin d'inscription et, après vous l'avoir fait signer, le renvoie à l'organisme de formation concerné ou à IPERIA l'Institut.

Si vous avez plusieurs employeurs : l'un d'eux (Monsieur A. par exemple) décide de vous

faire suivre une formation mais celle-ci a lieu pendant les heures où vous travaillez habituellement pour d'autres particuliers employeurs. Monsieur A. devient employeur porteur/facilitateur pendant le temps de la formation. Il demande aux autres particuliers employeurs directement, ou par votre intermédiaire d'accepter de vous libérer pendant le temps de la formation.

Une réforme de la formation professionnelle, applicable au 1er janvier 2015, prévoit la mise en place d'un CPF (compte personnel de formation), pour toutes les personnes en activité ou en recherche d'activité ; ce nouveau dispositif vient en remplacement du DIF (droit individuel à la formation). Les heures acquises au titre du DIF restent cependant mobilisables dans les mêmes conditions que celles acquises au titre du CPF. Pour plus d'informations sur les démarches à accomplir, rendez-vous sur le site officiel : <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Source : [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

## Une piscine ? Oui, mais en sécurité.



La **présence d'une piscine** (ou d'un point d'eau) dans votre habitation est un élément de **danger** important pour de jeunes enfants. Elle doit être en **permanence** et totalement **inaccessible** aux enfants accueillis, en particulier aux enfants de moins de 7 ans (âge de maîtrise de la nage).

La responsabilité de l'assistant maternel peut être mise en cause, même en présence des dispositifs de sécurité.

Pour les piscines enterrées (totalement ou partiellement), un des matériels normalisés cités ci-dessous doit équiper votre bassin :

- une barrière de protection
- une couverture
- un abri de piscine
- une alarme sonore.

Pour les piscines hors sol avec hauteur supérieure à 1m10 :

- échelle amovible doit être retirée
- paroi = barrière

Pour les piscines ou points d'eau hors sol avec hauteur inférieure à 1m10 :

- barrière de protection de hauteur 1m10.

L'accès à la piscine est interdit avec les enfants confiés. Ce qui n'empêche pas une surveillance constante et active si les enfants se trouvent à proximité.

## ATTENTION... ...DANGER !

PLANTES TOXIQUES		PLANTES IRRITANTES / ALLERGISANTES
PLANTES A TRES HAUT RISQUE	PLANTES A HAUT RISQUE	
Amaryllis Clivie Vermillon Croton Dieffenbachia Euphorbe - étoile de Noël Lantana Lierre Muguet Pommier d'amour Philodendron	Aglaomène Anthurium Arum grimpant Arum vénéneux Calla d'appartement Cyclamen Ficus Monstera Oléandre Orange de Savatier Tulipe Vigne tropicale	Alocacia Alstromère Ananas Citrus Coleus Colocacia Epipremnum Figuier de barbarie Grevillea Jacinthe Néphrolépis Orchidée Pelargonium Piment d'ornement Schefflera Stephanotis



Des planches détaillées en couleur avec des photos des plantes toxiques sont disponibles auprès des animatrices des relais et des Puéricultrices de PMI.

## LA RECETTE DE NOUNOU MARTINE G. DE CIEUX

### Pâte à tartiner maison Carambar

Pour 1 pot à confiture

#### Ingrédients :

- 20 mini carambars au caramel (ou 10 grands)
- 150 g de purée de noisettes (épicerie bio)
- 150 g de chocolat au praliné
- 25 cl de crème fleurette



Dans une casserole portée sur feu moyen, faire fondre les carambars dans la crème fleurette en remuant.

Quand ils sont complètement dissous ajouter le chocolat au praliné et le laisser fondre en remuant constamment, puis ajouter hors du feu la purée de noisettes.

Remuer énergiquement jusqu'à obtention d'une pâte onctueuse.

Mettre dans le pot.

Laisser refroidir avant de mettre au réfrigérateur.

Tartiner au petit déjeuner ou au goûter, et conserver au réfrigérateur jusqu'à la prochaine dégustation.

Penser à sortir la pâte à tartiner du réfrigérateur environ 30 min avant de la consommer afin qu'elle ramollisse

Régalez-vous !

## L'IDÉE DU RAM DE BESSINES ET DE CHATEAUPONSAC

### La peinture gonflante

#### Il faut :

- de la farine
- de l'eau
- du sel
- des colorants alimentaires.



Mélanger un volume de farine et un volume de sel.

Ajouter un peu d'eau pour obtenir une pâte épaisse.

Ajouter quelque gouttes de colorant alimentaire en fonction des couleurs que vous souhaitez obtenir.

Utiliser un papier type canson ou bristol comme support.

Laisser l'enfant réaliser son dessin comme il le souhaite.

Mettre le dessin sur le plateau du micro-onde et "cuire" une dizaine de seconde puissance moyenne. Il vaut mieux "cuire" en plusieurs fois pour éviter que le papier ne se rétracte.



Résultat garanti !!!

## Bibliographie



### Assistantes maternelles : un monde extraordinaire.

Jean EPSTEIN – Editions Philippe Duval, 2013. Cet ouvrage regroupe les chroniques que Jean Epstein écrit tous les mois dans la revue *Assistantes maternelles magazine* depuis 2006. Celles-ci reflètent les diverses situations concrètes qui jalonnent la vie des assistantes maternelles, abordent le développement de l'enfant, la communication et la relation avec les parents ainsi que les contraintes sociétales. Un titre à proposer aux assistantes maternelles, aux parents et aux professionnels de la petite enfance !

Patricia DENAT ERES 2011. Parlant de la profession d'assistant maternel, ce document peut servir de base pour un échange entre les assistants maternels et les parents, montrer aux jeunes parents l'importance du rôle de l'assistant maternel auprès des enfants et de leur famille, et montrer aux assistants maternels la complexité et la qualité de cette profession.

### Sur le pot comme un grand !

Bernadette Ford ; Sam Williams – Albin Michel jeunesse. Un petit ouvrage humoristique qui traite du passage de la couche au pot et qui rassurera les petits (mais peut-être encore plus les grands !).



nounous...Voilà un sujet qui préoccupe bon nombre de parents...Voici une histoire à raconter aux enfants. Elle relate leur quotidien chez leurs nounous et aidera les jeunes parents à mieux cerner le travail de cette personne à qui ils confient leur enfant pendant quelques mois, voire quelques années... Cet album est né de la volonté de travailler autour de l'accueil de l'enfant chez l'assistant maternel en valorisant les qualités et le dynamisme de la profession, à travers une histoire douce, poétique et dynamique, adaptée aux enfants de 0/3 ans.

### Crocolou aime sa nounou

Ophélie TEXIER – Editions Actes sud junior, 2009.

Crocolou va chez sa nounou quand ses parents travaillent. Zazou s'occupe bien de lui. Elle le console quand il pleure, s'amuse avec lui et prépare de bons goûters.



### Assistantes maternelles : guide pour bien accueillir les tout-petits et leur famille.



### Les trois loulous de nounou

Isabelle DAMARET, Camille PIANTANIDA – Editions Petit Label. Les



Bellac



Communauté de Communes "GARTEMPE - SAINT - PARDoux"



Les monts  
Les mégalithes  
La pêche  
Cieux  
en Limousin



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
de la BASSE - MARCHÉ



Communauté de Communes  
Brame  
Benaize



BLOND  
EN LANGOUISH



département  
Haute-Vienne